

# PARENTALITÉ EN ENTREPRISE

## - La Relation Parent – Enfant -

- Thématique RSE innovante
- Différenciation concurrentielle
- Attractivité et fidélisation des salariés
- ➔ Plue-value pérenne pour l'entreprise

*Principe 8 de la Charte nationale de soutien à la parentalité :*

« **Garantir** aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques. »

\*\*\*\*\*

Formation, qualifications, compétences, bénévolat et acquis professionnels, sont **les garanties** que j'apporte à l'entreprise.

**La relation parent – enfant** est la cause sociale qui me passionne. Complexe, singulière et durable, elle est au cœur de toutes les difficultés, de tous les bonheurs et, bien-sûr, affecte la vie professionnelle au quotidien.

### Offre de services

Je suis à votre disposition pour élaborer avec vous les modalités de la mise en œuvre d'un soutien à **la relation parent – enfant** dans votre entreprise : conférences, ateliers, groupes de parole, entretiens individuels (d'urgence ou réguliers)...

Pour vous accompagner dans cette démarche et dans le développement de cette thématique RSE au sein de votre entreprise, tout est envisageable, de l'intervention occasionnelle (ou récurrente) au contrat de partenariat, du simple consulting au CDD partiel.

En contribuant à la valorisation de l'entreprise (son image et son attractivité), le soutien à la relation parent – enfant consolidera sa propre pérennité ...

C'est simplement ça, la RSE !

**Laurence Zuber**

06 65 46 05 72

laurence.zuber@gmail.com